



Taxes foncière et d'habitation, 4225€ à Thouars!

Par **iral**, le **16/12/2014** à **18:24**

Bonjour à tous,

Nouveau propriétaire à Thouars, dans les Deux-Sèvres, je suis effaré de constater que mes taxes foncières et d'habitation s'élèvent, cumulées, à 4225€!

J'ai tenté une demande de réduction sans succès.

Ce montant vous paraît-il normal?

N'hésitez pas à me demander des précisions.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **aguesseau**, le **16/12/2014** à **18:48**

bjr,

impossible de répondre à votre question car les taxes sont fixées en fonction de la valeur de vos biens.

mais effectivement il apparaît que les impôts locaux sont de 27% plus élevés à thouars que dans des communes similaires.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://www.proxiti.info/impots-locaux.php?o=79329&n=THOUARS>

cdt

Par **Lag0**, le **17/12/2014** à **07:46**

Bonjour,

Comme vous ne précisez pas de quel type d'habitation vous disposez, difficile de vous donner un sentiment.

4225€ de taxes locales pour un studio de 9m2, ça paraît cher, mais pour un manoir renaissance, ça peut aller...